DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

Circonscription de CASTELSARRASIN

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Ce n'est pas sans beaucoup d'hésitations que j'ai cédé à l'instance de mes amis pour poser ma candidature dans notre belle circonscription de CASTELSARRASIN.

En effet, je ne suis pas un homme politique au sens où on l'entend généralement.

Accaparé par mon métier et par mon Action municipale, je me suis jusqu'ici mêlé à l'action politique que pour soutenir les candidatures de mes amis.

Si j'accepte cette fois d'être votre candidat, et si vous le voulez votre élu, c'est parce que j'ai conscience que c'est pour moi, un devoir.

Attaché de tout mon être à ma petite Patrie, je voudrais pouvoir la servir de tout mon cœur.

Ma profession me permet de me rendre compte tous les jours des difficultés auxquelles les Agriculteurs doivent faire face pour arriver à vivre.

De par mon mandat municipal, comme premier adjoint au Maire d'une importante cité industrielle, j'ai à connaître les problèmes sociaux que pose à la classe ouvrière la menace d'une récession économique qui doit être stoppée immédiatement pour éviter à tout prix le chomage qui serait un désastre pour tous. Ce mandat m'oblige aussi à me pencher sur les problèmes propres au commerce et qui sont particulièrement importants si l'on veut sauvegarder la liberté commerciale et empêcher une main mise des trusts ou de l'Etat.

De par ma profession, je suis mieux que quiconque au courant des difficultés des professions libérales.

C'est dire que j'aurai à cœur de défendre tous ceux qui en ont besoin et de faire triompher le programme de sagesse qui a été toujours le mien, me refusant à aller aux extrêmes. Je pense en effet, que c'est dans un juste milieu qu'il faut trouver les solutions de sagesse dont le Pays a besoin.

La France vient de traverser une crise grave. La présence de Pierre PFLIMLIN à la tête du Gouvernement a évité que notre Pays soit plongé dans la guerre civile. Elle a permis, dans la légalité, l'appel au Général de GAULLE. Ce dernier peut ainsi jouer le rôle pour lequel il est irremplaçable : **celui d'un arbitre.** Je souhaite vivement qu'il reste toujours **un arbitre.**

Le 28 Septembre, huit français sur dix, l'ont approuvé en disant « OUI », à la nouvelle constitution. Cette union des « OUI » doit se traduire demain à l'Assemblée Nationale et au futur Gouvernement pour faire face aux grandes tâches qui attendent la République nouvelle.

Nous ne sommes pas de ceux qui cherchent dans la vie publique, des prétextes pour opposer des Français à d'autres Français. Notre vocation est d'unir tous ceux qui, attachés à la Liberté et à la Patrie, doivent s'atteler ensemble à l'œuvre commune.

EN ALGERIE

Il faut établir une paix française fondée sur la JUSTICE telle que l'a définie le Général de GAULLE, politique basée, comme l'a toujours dit le M. R. P., sur la personnalité Algérienne et son indissoluble association avec la métropole.

OUTRE MER

Il s'agit de construire la Communauté des peuples libres : expérience sans précédent dans l'histoire et qu'il faut réussir car, il n'est pas,

(*suite au verso*)

pour le monde libre, de danger plus redoutable que la mobilisation des jeunes nationalismes africains au service du communisme.

EN EUROPE

L'œuvre d'unification européenne à laquelle s'attache le nom de Robert SCHUMAN doit être continuée et développée. Le marché commun qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain offre à notre agriculture comme à notre industrie les meilleures chances de progrès et de développement.

ECONOMIQUE ET SOCIAL

Dans ce domaine, nous refusons ce faux dilemme : récession ou inflation. Une politique d'expansion peut être poursuivie dans la stabilité des prix et de la monnaie comme l'a montré l'expérience PFLIMLIN de 1955. Elle est une des conditions du progrès social et familial. Au moment où certaines industries réduisent leurs horaires de travail, où les affaires ralentissent, nous voulons :

— l'application d'une politique économique d'ensemble qui facilite le crédit, favorise les investissements et l'expansion régionale si nécessaire au développement industriel et rural de notre arrondissement.

— l'institution du salaire garanti pour les travailleurs ;

— la révalorisation des allocations familiales et de l'allocation aux vieux.

Sur le plan AGRICOLE, je fais mien, INTEGRALEMENT le programme économique et social établi par la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles F. N. S. E. A.)

DEMAIN, comme hier, ce sont les députés qui voteront les lois sociales. Elles sont donc pour le moment entre vos mains.

PARCE QUE vous refuserez la dictature d'où qu'elle vienne.

PARCE QUE vous écartez l'étatisme.

PARCE QUE vous voulez la LIBERTE et la JUSTICE.

VOUS VOTEREZ pour une République FORTE au SERVICE de la Nation,

VOUS VOTEREZ pour une République SOCIALE au SERVICE de la FRATERNITE,

VOUS VOTEREZ pour un des vôtres.

Vive la République ! Vive la France !

Votez et Faites Voter pour

Raymond BACHALA

Docteur-Vètérinaire

1er Adjoint au Maire de Castelsarrasin

Rèmplaçant éventuel :

Emile MARROU

Maire de Bourret

Imp. AUBRY — Castelsarrasin.